

# Programme d'Appui au Plaidoyer des Faïtières des Organisations Socio-professionnelles Agricoles (AP/OSP)



Séminaire d'imprégnation des députés sur la Loi d'Orientation Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (LOASAN).  
© Coopération suisse au Bénin

## Programme

Durée : 2014 – 2024

Budget : CHF 12'570'000

soit env. 7,542 milliards FCFA

## Phase actuelle

Durée : 2020 – 2024

Budget : CHF 6'000'000,

soit env. 3,6 milliards FCFA

## Partenaires/Acteurs

Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) /  
Faïtières OSP nationales : PNOPPA, ANOPER, FUPRO, ANAF, SYNPA, OP filières Riz, Mangue et Maraîchage : FENOMA, FENAPROM, CCRB, Chambre Nationale d'Agriculture (CNA) / Structures accompagnantes : SYG-Conseils et Institut Phénix (IP).

## Zone d'intervention

Couverture nationale

## Citation

**« La Plateforme Nationale des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles du Bénin (PNOPPA) fait ses preuves dans la co-gouvernance du secteur »**

Charles GNANGASSY, Directeur Exécutif FUPRO-Bénin

## Renforcer le cadre politico-juridique et institutionnel du secteur agricole

Bien qu'il représente 33% du Produit Intérieur Brut (PIB) du Bénin, le secteur agricole, y compris l'élevage, demeure principalement informel. Dans ce contexte, le cadre juridique et les politiques nationales ne permettent pas aux exploitations familiales de se développer suffisamment, tandis que les organisations locales et les faïtières du secteur peinent à influencer les processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques agricoles.

Par le Programme d'Appui au Plaidoyer des Faïtières des Organisations Socio-professionnelles Agricoles, la Suisse soutient le renforcement des OSP faïtières et des filières afin qu'elles fournissent de meilleurs services à leurs membres. La Suisse les appuie également pour qu'elles mènent un dialogue politique qui promeuve l'adoption de législations, de politiques et stratégies nationales favorables au développement du secteur agricole, et notamment aux exploitations familiales paysannes.

Grâce au programme AP-OSP, les OSP accompagnées deviennent plus influentes et visibles dans l'environnement politique et stratégique du secteur agricole. Des plaidoyers d'importance nationale ont été menés par les OSP et ont permis notamment : 1/ la promulgation par le Chef de l'Etat de la Loi d'Orientation Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (LOASAN), et du code pastoral ; 2/ l'approbation du code de l'élevage par le gouvernement ; 3/ l'opérationnalisation du Fonds National de Développement Agricole (FNDA) ; 4/ l'application du code foncier et domanial.

Par ailleurs, les aspects liés à l'égalité du genre ont été intégrés dans les mécanismes de financement agricole grâce aux plaidoyers des OSP.